

# SAS COLMAR



**Un projet mené par l'APIJ,  
opérateur immobilier  
du ministère de la Justice**

Mise en service : 2<sup>nd</sup> semestre 2024



## REPÈRES

Acteurs du projet,  
calendrier et chiffres

P. 4

## LA SAS, UN ÉTABLISSEMENT D'UN NOUVEAU TYPE

P. 7

## IDENTITÉ ET FONCTIONNALITÉ ARCHITECTURALES : LE CHOIX DU SUR-MESURE

Philippe Ameller  
et Guita Maleki,  
deux des architectes  
du projet

P. 11

## UN CHANTIER TRÈS EFFICIENT

P. 19

## LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT EN VIGUEUR DANS L'ÉTABLISSEMENT

P. 25

# CONCILIER SÉCURITÉ ET RÉINSERTION

En adéquation avec les codes architecturaux locaux, la structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) de Colmar propose une diversité d'espaces qui seront mis au service d'un projet d'établissement innovant et ambitieux. Personnels pénitentiaires et d'insertion, acteurs locaux et personnes détenues y expérimenteront de nouvelles pratiques plus transversales, et la responsabilisation des personnes, en vue de leur retour à la vie libre.

# REPÈRES

## LES ACTEURS DU PROJET



**Marion Rabier**  
Cheffe de projet à l'Agence  
publique pour l'immobilier  
de la Justice (APIJ)



**Julie Panis**  
Directrice  
de la programmation  
et de la prospective,  
à l'APIJ



**Béatrice Daidone**  
Chargée d'opérations  
au bureau de l'immobilier  
de la direction de  
l'administration pénitentiaire



**Guita Maleki**  
Architecte, agence Ameller  
Dubois



**Philippe Ameller**  
Architecte,  
agence Ameller Dubois



**Élise Chappuy**  
Référente ONE  
(Ouverture des nouveaux  
établissements)  
à la direction interrégionale  
des services pénitentiaires



**Marianne Frigière**  
Responsable de la SAS  
de Colmar



**Axel Didier**  
Directeur de travaux,  
Eiffage



**Simon Floderer**  
Conducteur principal  
de travaux, Eiffage

## LE CALENDRIER

7 décembre  
2020

Notification du  
marché de conception  
réalisation



16 mai 2021

Démarrage des travaux



Juin 2024

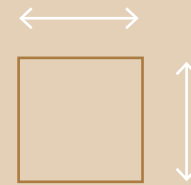
Remise des clés



2<sup>nd</sup> semestre  
2024

Arrivée progressive  
des personnes détenues

## LES ESPACES



6 500 m<sup>2</sup>  
de surface  
de plancher

479 m<sup>2</sup>

de surface dédiée  
à la plateforme  
d'insertion et  
de préparation  
vers la sortie (PIPS)

120

places de détention,  
dont 90 en SAS,  
20 en quartier de  
semi-liberté et 10  
en maison d'arrêt



## LE CHANTIER



30,8 M€ TTC

de budget (CFE)

21,5 mois

de chantier, en tenant  
compte des aléas



10 000 h  
d'insertion

pour un objectif de 7 000 h



80 compagnons  
au plus fort du chantier

5 000 m<sup>3</sup>

de béton et 316 tonnes  
d'acier utilisés

# LA SAS, UN ÉTABLISSEMENT D'UN NOUVEAU TYPE

Inscrit dans le programme  
15 000 places lancé en 2018 par  
le ministère de la Justice, le concept  
de SAS – structure d'accompagnement  
vers la sortie – se traduit désormais  
concrètement. Il se distingue par  
des caractéristiques architecturales  
et fonctionnelles communes aux  
quatorze nouvelles SAS du territoire  
afin d'affirmer l'image d'une structure  
de transition entre la vie carcérale  
et la vie civile.

Plus la sortie de détention est préparée, plus la récidive recule. Forts de ce constat, le ministère de la Justice et l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) ont élaboré le principe et le cahier des charges des structures d'accompagnement vers la sortie (SAS). *« Elles ont été pensées comme une évolution des quartiers de préparation vers la sortie, en favorisant l'autonomie et la responsabilisation des personnes détenues, explique Julie Panis, directrice de la programmation et de la prospective, à l'APIJ. Elles constituent des structures pénitentiaires intermédiaires entre la détention et les mesures alternatives à l'incarcération. »* *« Ce qui me plaît dans les SAS, c'est ce niveau de sécurité adaptée et cette philosophie tournée vers l'autonomie, note de son côté Marianne Frigière, responsable de la SAS de Colmar. Grâce à l'implication des surveillants, qui investiront davantage leur mission éducative, on va réussir à faire fonctionner ce binôme sécurité/insertion, qui fait la force des SAS. »*

### **Une architecture adaptée**

Chacune des quatorze SAS est rattachée au centre pénitentiaire le plus proche, avec lequel elle partage la même équipe de personnels pénitentiaires, certaines fonctions supports et éventuellement le service de restauration. Pour autant, les nouvelles SAS sont toutes construites à l'extérieur de l'enceinte des centres pénitentiaires dont elles dépendent. Certaines se trouvent même relativement éloignées de leur établissement de référence, comme la SAS de Colmar, située à 45 kilomètres du centre pénitentiaire de Lutterbach.

Le cahier des charges des SAS a fixé des principes communs, tant en matière d'aménagement des espaces intérieurs que de traitement des enjeux de sécurité ou encore d'intégration urbaine : « *Le bâtiment de la porte d'entrée principale et de l'administration a une forme et une couleur qui rappellent celles des séchoirs à tabac de la région* », fait remarquer Marion Rabier, cheffe de projet à l'APIJ.

Les prescriptions architecturales répondent à un double souci d'intégration des SAS à leur environnement et d'apaisement de la vie en détention, qui se traduit notamment par la suppression des concertinas. Dans les hébergements en général, et dans les cellules en particulier, l'objectif est de créer un environnement plus serein.

Il n'en demeure pas moins que le niveau de sûreté est garanti par le déploiement de dispositifs de détection active : caméras de vidéosurveillance, gestion centralisée des contrôles d'accès, et permanence continue des personnels devant les écrans du poste de sécurité de la porte d'entrée principale (PEP). La présence des personnels pénitentiaires au sein de la zone en détention est par ailleurs renforcée, avec la mise en œuvre de surveillance par ilotage.

### **Autonomisation et responsabilisation**

La sélection des personnes détenues qui seront accueillies dans les SAS répond à plusieurs critères. Il s'agira exclusivement de personnes condamnées (pas de prévenus) dont la peine – ou le reliquat de peine – est inférieure ou égale à deux ans. Si la priorité est de choisir des personnes qui présentent un faible

risque d'évasion et qui sont en capacité de vivre en collectif, celles qui ont besoin d'un accompagnement renforcé seront privilégiées. « *Ce qui est novateur à mes yeux, c'est que les SAS ne sont pas destinées en priorité aux personnes détenues les plus méritantes, comme dans les quartiers "confiance", indique Marianne Frigière. Elles s'adressent plutôt aux personnes peu mobilisées, comme un trafiquant de drogue qui revient régulièrement en prison : c'est sur lui qu'on va parier pour mettre un terme au cercle vicieux dans lequel il se trouve.* »

Basées sur la responsabilisation, les règles de vie au sein des SAS offrent aux personnes détenues la possibilité d'accéder à une plus grande autonomie. Alors qu'en maison d'arrêt, elles sont systématiquement accompagnées dans tous leurs déplacements, elles bénéficient dans les SAS d'une relative liberté de circulation. Ce principe s'applique tout d'abord au sein de leur quartier d'hébergement, puisque les personnes détenues pourront entrer et sortir librement de leur cellule (dans le respect des horaires fixés par la direction), profiter des équipements communs de leur unité (salle de convivialité, laverie...) et se rendre dans la cour de promenade. Quant à l'accès aux autres secteurs de la SAS (plateforme d'insertion et de préparation vers la sortie – PIPS –, unité sanitaire, parloirs), il sera soumis à un contrôle d'accès individualisé : munies d'un badge paramétré en fonction des marges de manœuvre qui leur sont octroyées par leur projet individuel de réinsertion, les personnes détenues pourront rejoindre l'unité sanitaire ou la PIPS, centre névralgique des SAS. ■



## IDENTITÉ ET FONCTIONNALITÉ ARCHITECTURALES : LE CHOIX DU SUR-MESURE

La structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) de Colmar a été conçue par l'agence Ameller Dubois, qui s'est montrée très attentive à la tradition architecturale locale et à la prise en compte du temps carcéral. Rencontre avec Philippe Ameller et Guita Maleki, deux des architectes du projet.

←  
La porte d'entrée principale réinterprète les colombages présents dans l'architecture traditionnelle locale.

# « Nous espérons que l'esthétique puisse participer à l'apaisement et à la chaleur des espaces, à la qualité de l'accueil et au respect des lieux. »

Guita Maleki, architecte, agence Ameller Dubois

## Dans quel état d'esprit avez-vous abordé ce projet ?

Philippe Ameller : Contrairement à un projet pénitentiaire classique, dans lequel tout est contraint, le concept de SAS nous a donné l'impression d'accéder à une certaine marge de manœuvre, à travers cet équilibre entre la sécurité imposée par la détention et la liberté nécessaire à la future réinsertion.

Guita Maleki : En toute honnêteté, j'y suis allée à reculons, car le monde carcéral est un sujet tabou, qui nous est inconnu. Mais une fois plongée dedans, j'ai découvert les paradoxes de ce programme et les questionnements humains qu'il soulève, et j'ai trouvé cela absolument passionnant.

## Quelle écriture architecturale avez-vous privilégiée ?

PA : À la suite du chantier de restructuration-extension de la bibliothèque des Dominicains de Colmar auquel nous avons participé par le passé en centre-ville, nous étions très sensibilisés

à la qualité et à l'identité du patrimoine colmarien. C'est pourquoi nous avons opté pour cette architecture classique, avec ce vocabulaire architectural local.

GM : La SAS étant située en périphérie immédiate du patrimoine historique de Colmar, dans un environnement pavillonnaire, nous avons en effet voulu la doter d'une façade dite urbaine, avec ce grand bâtiment d'entrée qui masque les hébergements. Dans un clin d'œil à l'architecture alsacienne



traditionnelle, nous avons fait le choix de reprendre la forme des toits locaux ainsi que les colombages que nous réinterprétons de façon contemporaine, avec des lames perforées qui donnent des vibrations et de la noblesse à l'architecture.

## Comment avez-vous adapté le plan masse à l'environnement du projet ?

PA : Les modes d'implantation des bâtiments nous ont été suggérés par le programme qui avait anticipé la nécessaire mise à distance de la SAS vis-à-vis des pavillons voisins. Nous avons donc calé le projet

contre les bâtiments d'activité. Nous avons placé les espaces accessibles au public dans la première partie du projet. Les parloirs viennent ainsi en tampon avec la détention. GM : Nous avons travaillé sur la succession de séquences qui comprennent un bâti, une cour, un espace vert, et sur les transitions entre lieux publics, semi-privés et privés. Nous avons par ailleurs réussi à fabriquer des « évènements » qui rappellent la singularité de ce que serait une rue urbaine traditionnelle, avec des changements d'orientation des toitures, une alternance de toits plats et pentus.



→  
Les circulations  
dans la SAS  
offrent  
des vues  
sur le végétal.

### **Par quelles astuces êtes-vous parvenus à atténuer le sentiment d'incarcération ?**

GM : On a travaillé sur trois thématiques : la lumière, le paysage et des aménagements « énergisants » qui donnent des repères.

Les parcours, par exemple, doivent faire oublier la notion d'incarcération, avec le plus de transparence et de clarté possible. Les circulations donnent ainsi sur les jardins, avec des vues sur le végétal qui offrent une ambiance apaisante et des visions sur l'extérieur pour que les personnes détenues comprennent où elles se trouvent.

PA : Nous avons cherché à introduire des éléments qui aident les détenus à ne pas perdre la notion du temps qu'il fait, des saisons... Je pense au travail abouti sur les espaces paysagers, mais aussi aux loggias que nous avons installées à tous les étages des hébergements de la SAS, depuis lesquelles on aperçoit les Vosges. Dans le prolongement des espaces partagés de chaque unité d'hébergement, elles donnent à voir et à ressentir l'extérieur.

**« Nous avons travaillé la transition du public vers l'intime avec des moucharabiehs qui équipent les fenêtres des cellules. »**

Philippe Ameller, architecte,  
agence Ameller Dubois

### **Quel soin avez-vous porté aux bâtiments d'hébergement ?**

GM : Sur les façades des bâtiments d'hébergement, nous avons voulu casser l'effet répétitif des fenêtres en alternant l'orientation des cadres peints, pour créer une dynamique.

Les différents composants de la fenêtre y concourent également, avec des encadrements gris, des cadres métalliques « rouge corten », une partie brise-soleil et ce moucharabieh dont le décor, fait de lignes et de courbes, rappelle les vignes et les vallons d'Alsace.

PA : Dans les cellules, nous avons privilégié une approche douce et neutre, sans couleurs vives, qui sont vite fatigantes. Nous avons aussi travaillé la transition du public vers l'intime, avec ces moucharabiehs qui équipent les fenêtres des cellules.

GM : Nous espérons qu'il y aura une harmonie globale, que l'esthétique puisse participer à l'apaisement et à la chaleur des espaces, à la qualité de l'accueil et au respect des lieux. ■





↑  
Le quartier  
de semi-liberté  
est situé en  
face d'une cour  
de promenade  
et du terrain  
de sport.

→  
Les toits  
pentus sont  
inspirés par  
l'architecture  
locale.



# UN CHANTIER TRÈS EFFICIENT

Le chantier de construction de la structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) de Colmar a dû surmonter de nombreuses contraintes, notamment liées à l'augmentation des coûts des matériaux et des délais de livraison. Le résultat obtenu est à la hauteur des efforts fournis par tous les acteurs du projet.

Longtemps restée à l'état de friche industrielle, la parcelle sur laquelle la SAS de Colmar a été construite accueillait autrefois des abattoirs. Si ces derniers avaient bien été démolis avant le démarrage du projet, l'équipe chantier a dû procéder, en arrivant, à des investigations complémentaires pour vérifier que les fondations des anciens bâtiments avaient été totalement purgées : « Nous avons mené des campagnes de détection par géoradars, explique Simon Floderer, conducteur principal du chantier, chez Eiffage. Nous avons besoin de ces sondages pour retracer les emprises des fondations, voir s'il restait des éléments et les purger, le cas échéant. » Une étape chronophage indispensable pour garantir la réalisation sans encombre des nouvelles fondations, lesquelles ont, de surcroît, nécessité la mise en place de pieux en profondeur pour pallier la mauvaise qualité des sols.

## Sécurité et adaptabilité

Une fois cette première étape franchie, c'est une opération atypique qu'Axel Didier, directeur de travaux, décrit : « Nous avons dû composer avec la spécificité d'un marché en conception-réalisation, la complexité d'un programme dense et technique et la nécessité de prendre en compte de nombreuses demandes d'adaptation et d'évolution en fonction des retours d'expérience des autres SAS. »

La modification des fenêtres fait partie des principales demandes enregistrées par le groupement de maîtrise d'œuvre en phase de conception. Initialement prévues avec un ouvrant de 40 cm et une partie fixe plus large, elles ont évolué vers une solution à deux ouvrants, avec une protection de type moucharabieh sur l'ensemble de la baie, permettant de concilier sécurité et confort.

←  
Le décor du moucharabieh rappelle les vignes et les vallons d'Alsace.



↑ →  
Le poste central de sécurité (ci-dessus) permet notamment de surveiller le flux de l'entrée (ci-contre).

C'est plus globalement la technicité des équipements qui fait la singularité de l'opération, selon Simon Floderer : « *La part des lots techniques est énorme, souligne-t-il, avec en plus la contrainte de la redondance qui suppose de doubler tous les réseaux de climatisation et d'électricité, notamment pour sécuriser les serveurs caméras et les contrôles d'accès.* »

#### **Organisation et anticipation**

Le « tout béton » qui caractérise les projets pénitentiaires fait également partie des spécificités de ce chantier : « *Tous les murs sont en béton, on a très peu de cloisons en plâtre, note Axel Didier, ce qui impose une synthèse technique précise et anticipée, avec ensuite une organisation, une rotation et un cadencement particuliers.* »

Pour plus d'efficacité, une partie des modules en béton – certaines cloisons, les blocs douches des cellules et les gaines techniques – a été préfabriquée en usine et assemblée sur place.

Pour édifier l'ensemble du projet, deux grues ont été positionnées sur la parcelle, l'une dans la cour de service, l'autre dans la cour de promenade.

« *On commence toujours par le bâtiment le plus haut et par ceux dont la charpente et la couverture nécessitent des échafaudages*, décrypte Simon Floderer. *On a donc démarré avec les hébergements de la SAS, avant le quartier de maison d'arrêt au toit plat qui était par conséquent plus facile à mettre hors d'eau.* » Si l'équipe travaux n'a pas rencontré de réels problèmes de stockage sur la parcelle, la construction en parallèle



de plusieurs bâtiments a malgré tout exigé méthode et vigilance.

#### **Tensions économiques inédites**

Le contexte géopolitique a par ailleurs compliqué le chantier de Colmar, avec non seulement des augmentations importantes de coûts, mais aussi des pénuries de matériaux et des délais d'approvisionnements rallongés. « *On a réussi à s'affranchir des problèmes liés à la pénurie, en anticipant les commandes* », reconnaît Axel Didier. Les équipements du lot sûreté ont ainsi été commandés en amont pour verrouiller certaines hausses de prix et le charpentier a été payé plusieurs mois avant son intervention. « *Pour les profilés en PVC des châssis de fenêtres, on a commandé et payé au début du gros œuvre, ce qui ne se fait*

**« On a réussi à s'affranchir des problèmes liés à la pénurie, en anticipant les commandes. »**

Axel Didier,  
directeur de travaux, Eiffage



↑ →  
Une cellule  
(ci-dessus)  
et un bureau  
de la PIPS  
(ci-contre).

*jamais car il y a toujours le risque que l'entreprise n'achète pas ou pire qu'elle dépose le bilan », donne pour exemple Axel Didier.*

Une fois l'approvisionnement sécurisé, les hausses de coûts ont cependant grandement pesé sur le chantier : « La crise sanitaire du Covid et la guerre en Ukraine ont entraîné une augmentation des coûts des matériaux, informe Marion Rabier, cheffe de projet à l'APIJ. Les prix du métal, très utilisé sur le chantier pour les serrureries, les câbles électriques et les encadrements des fenêtres, ont été multipliés par plus de deux, ceux de la charpente par un et demi. » « Le coût du béton a augmenté de 30 à 40 %, complète le directeur de travaux. Je n'ai jamais vécu ça de ma carrière. » À cela s'est ajouté l'impact de la hausse

des prix de l'énergie sur le budget de fonctionnement du chantier, avec des factures d'électricité multipliées par 5 à 10 certains mois. « Résultat, cette opération qui devait être bénéficiaire ne l'est pas, regrette Axel Didier. Et même si le chantier a été révisé à hauteur de 10 %, cela ne couvre pas toutes les surcharges. » Le chantier s'achève avec un niveau de qualité des équipements qui va permettre aux futurs usagers de mettre en place un projet d'établissement novateur. ■





## **LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT EN VIGUEUR DANS L'ÉTABLISSEMENT**

L'emplacement de la structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) de Colmar, située à proximité du centre-ville, constitue un réel atout pour la réussite du projet d'établissement : pleinement orienté vers la réinsertion des personnes détenues, celui-ci mise sur la mobilisation des personnels et de nombreux partenaires du territoire.

Accessible depuis la rue d'Agen, la SAS de Colmar est séparée de l'espace public par un portail qui jouxte l'accueil des familles. À gauche en entrant, le parking des visiteurs est implanté sur une bande paysagère qui a été prévue pour faire écran entre l'établissement pénitentiaire et les riverains. L'essentiel de la SAS se situe d'ailleurs à l'est du terrain, non pas du côté de la zone pavillonnaire mais à proximité des entrepôts de cette zone urbaine.

Le plan masse de la SAS a été conçu selon un axe sud/nord, qui distribue les espaces depuis la porte d'entrée principale (PEP) jusqu'à la cour de promenade de la SAS, d'où l'on aperçoit au loin les Vosges. Placée à l'angle, dans le bâtiment de l'administration, la PEP a une vue sur le parvis, abrité sous un porte-à-faux, et au-delà vers l'entrée du site.

À l'est de l'ensemble architectural, un long couloir relie la plateforme d'insertion et de préparation à la sortie (PIPS), la maison d'arrêt, le quartier de semi-liberté (QSL) et le bâtiment d'hébergement de la SAS, composé de trois unités de 30 places chacune, principalement des cellules individuelles, dont le mobilier a été fabriqué par la RIEP (voir encadré).

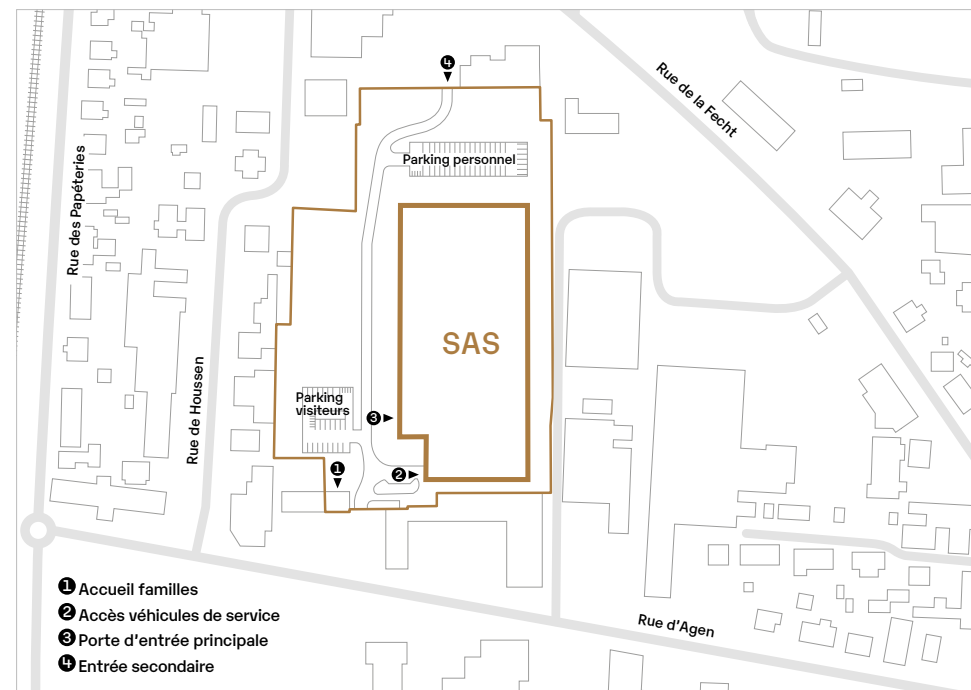
« Parce qu'ils sont assez longs, nous avons cherché à rythmer les couloirs avec des plis de couleurs qui associent le carrelage et une partie du mur, explique Guita Maleki, l'une des architectes de la SAS. Nous avons aussi choisi une lumière zénithale qui donne de l'animation. »

En termes d'identité architecturale, la couleur terre de Sienna qui habille la PEP se retrouve à l'intérieur du site, avec notamment les résilles des loggias qui marquent, à chaque étage, les angles du bâtiment d'hébergement de la SAS.

#### À SAVOIR

### La RIEP, de quoi s'agit-il ?

La Régie industrielle des établissements pénitentiaires (RIEP) a pour missions de contribuer à l'insertion des personnes détenues, ainsi qu'à la lutte contre la récidive en développant le travail et la formation au sein des établissements pénitentiaires. C'est dans les ateliers de la RIEP qu'a été fabriqué le mobilier de toutes les SAS.



### Flux et circulation

Depuis la cour de service, les personnes détenues qui arriveront en fourgon accèdent au greffe, au-dessus duquel sont situées les cellules de la maison d'arrêt, qui disposent de deux cours de promenade grillagées en toiture, d'une salle de sport et de tous les équipements nécessaires pour être autonomes, cette partie étant totalement étanche du reste de la structure. D'ailleurs, toutes les fenêtres des cellules de la maison d'arrêt sont orientées vers leurs cours de promenade, pour éviter les co-visibilités entre personnes détenues qui relèvent de différents régimes de détention.

Par ailleurs, dans le bâtiment de la SAS, les personnes détenues seront encouragées à partager leurs repas et des temps d'activité dans les espaces communs de chaque unité d'hébergement (salon, cuisine, loggia), dans la salle de détente qui donne sur la cour de promenade et au sein de la PIPS, dotée de plusieurs salles de formation et d'activités, d'une bibliothèque, d'une salle de culte et de salles de sport.

Principalement originaires du centre pénitentiaire de Mulhouse-Lutterbach, les personnes détenues affectées à Colmar pourront également venir d'autres établissements,

↑ Située à proximité du centre-ville de Colmar, la SAS est construite dans la partie est du terrain, à proximité d'entrepôts.



↑  
Le terrain de sport complète la panoplie des activités proposées au sein de la SAS.

notamment dans le cadre d'un aménagement de leur parcours de peine, pour réapprendre les petits gestes de la vie quotidienne, conformément à la doctrine de la SAS.

#### **Diversité des régimes de détention**

Si plusieurs SAS disposent d'un QSL, celle de Colmar est la seule, à ce jour, à abriter une maison d'arrêt, comprenant 10 places. Celles-ci permettront d'héberger les prévenus durant le temps du jugement d'assises. « *Il s'agit d'un quartier de comparution cour d'assises*, précise Marianne Frigière, responsable de la SAS de Colmar. *Les cellules de ce quartier ont donc vocation à héberger les personnes prévenues pendant la durée de la session d'assises, pour notamment éviter des trajets avec Lutterbach et garantir, le temps de la pause méridienne notamment, plus de sécurité et de confort qu'au sein des bâtiments vieillissants de la cour d'assises.* » Les profils de prévenus à fort risque d'évasion ou nécessitant des soins médicaux importants ne pourront cependant pas être hébergés, les conditions de prise en charge et de sécurité de leur accueil n'étant pas réunies.

La présence de cinq places pour des femmes détenues en QSL constitue une autre des particularités de la SAS de Colmar.



↑  
L'ensemble du mobilier de la SAS a été construit par la RIEP.

**« Je souhaite qu'on ait un seul canal de communication pour que les agents présents en même temps chaque jour puissent communiquer facilement et soient au courant de tout. »**

Marianne Frigière, responsable de la SAS de Colmar

« *C'est un quartier étanche du reste de l'établissement*, souligne Marianne Frigière. *Une porte à commande électrique, avec contrôle d'un surveillant, est installée en plus du tourniquet avec badge d'accès, pour sécuriser ce secteur.* » Des activités mixtes encadrées pourront cependant être prévues dans le cadre d'un projet d'établissement qui se veut particulièrement audacieux.



### **Communication et co-construction**

Placés au centre de ce projet, les surveillants devront être formés pour occuper tout type de poste, dans les hébergements, aux parloirs, en maison d'arrêt ou encore au PIPS, de manière à acquérir une connaissance complète des personnes détenues. « *Je souhaite qu'on ait un seul canal de communication, prévient la responsable de la SAS, pour que les treize agents présents en même temps chaque jour puissent communiquer facilement et soient au courant de tout.* » Bâti sur ces principes de la polyvalence et de la fluidité des échanges, le projet d'établissement envisage de mixer les professionnels et les différents profils de personnes détenues : « *À l'occasion d'un forum de l'emploi, on pourrait inscrire quelques détenus du QSL, qui n'ont pas tous un emploi à temps plein et des "Sassistes", donne pour exemple Marianne Frigière. On peut aussi imaginer un travail partenarial entre l'unité sanitaire qui interviendrait sur l'hygiène de vie, le service enseignement pour la réalisation d'un CV et France Travail qui ferait passer des entretiens fictifs, afin de mobiliser tous les acteurs du monde carcéral.* » C'est également l'élaboration des mesures infra-disciplinaires (les alternatives aux sanctions classiques) qui fait l'objet d'un travail concerté avec les personnels.

### **Innovation et autonomisation**

D'une manière générale, la direction de la SAS entend innover non seulement dans la mobilisation des surveillants, mais aussi en lien avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) ou encore, plus largement, avec les acteurs éducatifs et économiques du territoire.

À Colmar, l'innovation passera enfin par l'autonomisation des personnes détenues, à travers la réalisation de petits actes du quotidien, qu'il s'agisse de prendre en charge le lavage de leur linge dans les hébergements, ou de s'organiser pour aller récupérer leurs achats de cantine à proximité de l'espace détente, en tenant compte des horaires d'ouverture. La diversité et la qualité des locaux de la SAS de Colmar rendent possibles ces expérimentations, indispensables à la préparation à la sortie. ■



Cette plaquette a été éditée  
à l'initiative de l'APIJ.

**Direction de la publication**  
**David Barjon**

**Coordination**  
**Marion Moraes,**  
responsable communication

**Ont participé  
au sein de l'APIJ**  
**Christel Margottin,**  
directrice opérationnelle  
**Jean-Baptiste Lienhart,**  
directeur de programme  
**Marion Rabier,**  
cheffe de projet  
**Julie Panis,**  
directrice de la programmation  
et de la prospective

**Rédaction  
et réalisation graphique**  
Farénis

**Portraits et plan**  
Gaëlle Bouché

**Photographies**  
Dorian Rollin

**Impression**  
IDMM  
Mai 2024

#### **Remerciements**

À la direction de l'administration  
pénitentiaire, à la direction  
interrégionale des services  
pénitentiaires et au centre  
pénitentiaire de Mulhouse-  
Lutterbach

**Béatrice Daidone,**  
chargée d'opérations au bureau de  
l'immobilier de la DAP

**Élise Chappuy,**  
référente Ouverture des nouveaux  
établissements à la DISP

**Fabrice Bels,**  
chef d'établissement du centre  
pénitentiaire de Mulhouse-  
Lutterbach

**Marianne Frigière,**  
responsable de la SAS de Colmar

**Philippe Ameller,**  
architecte, agence Ameller Dubois

**Guïta Maleki,**  
architecte, agence Ameller Dubois  
(concours)

**Jean-Claude Calédonien,**  
architecte, agence Ameller Dubois  
(études)

**Catherine Laroche et  
Mélina Drout-Battestini,**  
architectes, agence Ameller  
Dubois (chantier)

**Axel Didier,**  
directeur de travaux, Eiffage

**Simon Floderer,**  
conducteur principal de travaux,  
Eiffage

#### **L'APIJ et ses missions**

L'Agence publique pour  
l'immobilier de la Justice (APIJ)  
est un établissement public  
à caractère administratif  
sous tutelle du ministère de la  
Justice. L'APIJ a pour mission  
de construire, rénover et  
réhabiliter les palais de justice,  
les établissements pénitentiaires,  
les bâtiments des services  
de la protection judiciaire  
de la jeunesse, et les écoles  
de formation du ministère,  
sur tout le territoire national,  
y compris en outre-mer.  
Maître d'ouvrage, son domaine  
de compétences s'étend de la  
programmation et la maîtrise  
foncière à la mise en service

des bâtiments livrés. Ainsi,  
toutes les phases d'études, de  
conception et de travaux sont  
sous la responsabilité de l'APIJ,  
qui assure à cet effet la passation  
et la gestion de tous les contrats  
nécessaires à la réalisation du  
projet. En outre, son expertise  
est sollicitée par les directions  
centrales ministérielles sur tous  
types de problématiques liées  
à l'immobilier : définition de  
nouveaux programmes, maîtrise  
du coût de la construction,  
politique d'assurances,  
développement durable, et  
exploitation-maintenance. Elle  
conduit également les recherches  
et acquisitions foncières pour  
le compte de la Chancellerie.

**APIJ**

Immeuble Okabé,  
67 avenue de Fontainebleau  
94270 Le Kremlin-Bicêtre  
01 88 28 88 00  
[www.apij.justice.fr](http://www.apij.justice.fr)  
[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**APIJ**

AGENCE PUBLIQUE  
POUR L'IMMOBILIER  
DE LA JUSTICE